



DICRIM

Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

2014



COMMUNE DE
LE CHATEAU D'OLERON

	DICRIM	Fiche Information
	Présentation du document	FI 01

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) définit les bases d'un dispositif opérationnel donc l'objectif est d'identifier et d'organiser par anticipation les principales fonctions, missions et actions de chacun pour faire face à toute situation de crise.

La tempête Xynthia en février 2010 a montré une nouvelle fois la nécessité de sensibiliser la population aux risques afin d'adopter le bon comportement, les bons gestes. C'est pourquoi il est indispensable d'acquérir et de diffuser une culture de la prévention sans en exagérer les dangers ni les nier. Ce Document d'Information Communal des Risques Majeurs (DICRIM) vous permettra de connaître les risques présents sur la commune afin d'en limiter les effets par la prudence et le bon sens. Dans ce livret, vous serez informés des premières mesures à prendre pour limiter les conséquences en cas d'événements exceptionnels il est donc important d'en prendre connaissance et de le garder à portée de main.

Contexte



Dans le cadre de l'Axe 3 du Programme d'Actions et de Prévention des Inondations, les communes de l'île d'Oléron se doivent de posséder un Plan Communal de Sauvegarde opérationnel afin d'appréhender de manière optimale les différents risques (naturels et technologiques) présents sur le territoire. La Mairie de Le Château d'Oléron, en collaboration avec la Communauté de Communes de l'île d'Oléron, a mis à jour son PCS afin qu'il reste cohérent avec les différentes thématiques des risques présents sur la commune. Ce document de gestion de crise s'accompagne donc d'un livret (DICRIM) destiné à votre intention.

	DICRIM	Fiche Information
	Qu'est-ce qu'un risque majeur ?	FI 02

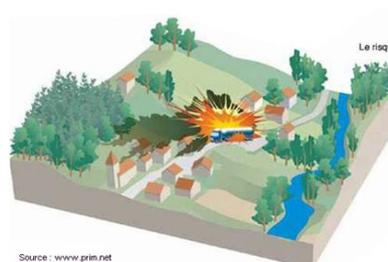
Un risque majeur se définit comme la probabilité de voir un évènement (d'origine naturelle ou technologique) se concrétiser et dont les effets peuvent mettre en danger un grand nombre de personnes, occasionner des dommages importants et dépasser les capacités de réactions de la société.

ALEA

X

ENJEUX =

RISQUE MAJEUR



La probabilité que le poids lourd transportant des matières dangereuses ait un accident

Les habitants
Les équipements
Les infrastructures etc.

Explosion du poids lourd à proximité d'habitations

	DICRIM	Fiche Information
	L'information préventive	FI 03

L'information préventive : elle consiste à renseigner le citoyen sur les risques majeurs susceptibles de se développer sur ses lieux de vie, de travail ou de loisirs.

Le citoyen est le premier acteur de sa sécurité. En étant mieux informé et mieux préparé il peut :

- Mieux réagir et limiter les dommages
- Faciliter le travail des secours
- Faciliter le retour à la normale

Il ne faut pas ignorer le risque mais apprendre à vivre avec :

- Rester vigilant face aux conditions météorologiques
- S'informer des risques présents sur sa commune et consulter les documents relatifs aux risques

Où se renseigner ?	
<p>Site internet</p> <p>Prévention Risque Majeur www.prim.net Centre d'Information pour la Prévention des Risques Majeurs www.cypres.org</p>	<p>Consultable en mairie, sur les sites internet de certaines communes ou sur le site de la CDC</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plan de Prévention des risques Littoraux • Plan de Prévention des Risques Naturels • Dossier Départemental sur les Risques Majeurs • Dossier Communal Synthétique (DCS) • Plan Local d'Urbanisme (PLU) • Plan Communal de Sauvegarde (PCS) • Plan Particulier de Mise en Sûreté des établissements scolaires (PPMS)

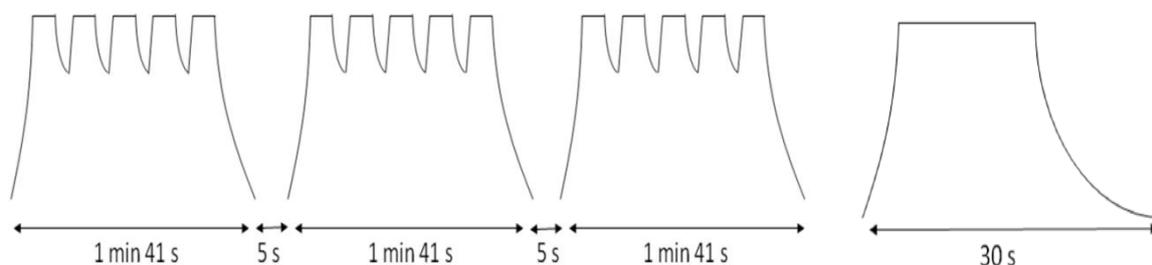
Loi du 22 juillet 1987 : « tout citoyen a le droit à l'information sur les risques qu'il encourt en certains points du territoire sur les mesures de sauvegarde pour s'en protéger »

Décret n°90-918 du 11 octobre 1990 : précise le contenu et la forme de cette information

Loi du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile modifiant la loi du 22 1987

	DICRIM	Fiche Reflexe
	L'alerte	FR 01

La sirène



Le Signal se caractérise par 3 émissions successives montantes et descendantes de plus d'une minute chacune et séparées par des intervalles de 5 secondes.

Le signal de fin d'alerte est déclenché quand tout risque est écarté. Il dure 30 secondes sans interruption et sur le même ton.

Le contact everyone

Le dispositif d'alerte et d'information de la population (contact everyone), permet l'envoi simultané de messages vocaux (téléphones fixes et/ou de SMS (téléphones portables)).

La lecture de message d'alerte

Un représentant de la Police Municipale diffuse par haut parleur sur tout le territoire de Le Château d'Oléron un message d'alerte. Ce message informe les habitants sur les consignes exactes à respecter, sur les lieux d'accueil sécurisés, et sur l'évacuation nécessaire des personnes en danger.

La visite d'élus **référents**

Chaque élu, responsable d'un quartier, informe les personnes isolées sans moyen de locomotion ou à mobilité réduite des risques annoncés et donnera les consignes à respecter.

	DICRIM	Fiche Reflexe
	Consignes de sécurité	

De manière générale, les consignes individuelles de sécurité sont :

1. Se mettre à l'abri
2. Ecouter la radio
3. Respecter les consignes ci-après

AVANT



Se tenir informé de l'évolution de la situation



Préparer son « pack de sécurité »
 Fermer portes et volets en laissant une issue de secours
 Amarrer les cuves et objets dangereux
 Ne pas se promener le long des côtes

PACK DE SECURITE

Lampe de poche, bougies
 Radio à piles
 Piles de rechange
 Téléphone portable
 Papiers importants
 Trousse de secours
 Eau et denrées alimentaires
 Couvertures
 Vêtements chauds

PENDANT



Ecouter la radio
 Se réfugier à l'étage si nécessaire
 En cas d'évacuation se rendre au plus vite au point de rassemblement
 Couper les compteurs de gaz et d'électricité
 Ne pas aller chercher les enfants à l'école
 Ne pas s'engager sur les routes
 Ne pas surcharger les lignes téléphoniques

RADIO LOCALES

France Bleu (98.2 ou 106.1)
 Alouette (90.2)
 France Inter (93.3)
 France Info (105.5)
 Demoiselle FM (107)

APRES

Evaluer les dégâts
 Se signaler à la mairie en cas de dégâts
 Avant de rétablir le gaz et l'électricité, s'assurer que les branchements ont été vérifiés

NUMEROS D'URGENCE

Pompiers 18 ou 112
 Police : 17
 SAMU : 15

Urgence électricité :
 Urgence Gaz :
 CDC :



FICHE MEMO A PRESENTER EN CAS DE CRISE		
Nom de famille		
Adulte(s)		
Enfant(s)		
Statut familial (mari, parent, enfant etc.)	Nom(s) et prénom(s)	Age
Adresse		
Coordonnées		
Horaire d'évacuation		
Problèmes médicaux particuliers (Allergies, médicaments, maladies etc.)		
Nom du médecin traitant		
A cocher pour ne rien oublier		
<input type="checkbox"/>	Lampe de poche, bougies	<input type="checkbox"/> Un peu d'argent
<input type="checkbox"/>	Radio à piles	
<input type="checkbox"/>	Piles de rechange	
<input type="checkbox"/>	Téléphone portable	
<input type="checkbox"/>	Papiers importants	
<input type="checkbox"/>	Trousse de secours	
<input type="checkbox"/>	Eau et denrées alimentaires	
<input type="checkbox"/>	Couvertures	
<input type="checkbox"/>	Vêtements chauds	

r	DICRIM	Fiche Reflexe
	Vents violents	FR 03

Alerte météorologique de niveau orange	Alerte météorologique de niveau rouge
<ul style="list-style-type: none"> • Limiter les déplacements • Ne pas se promener en forêt et sur le littoral • En ville être vigilant face aux chutes possibles d'objets divers • Ne pas intervenir sur les toitures et ne toucher en aucun cas à des fils tombés au sol • Ranger ou fixer les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés 	<p>Dans la mesure du possible</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rester chez soi • Se mettre à l'écoute des stations locales <p>En cas d'obligation de déplacement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Se limiter au strict indispensable en évitant les secteurs forestiers • Signaler les départs et les destinations à ses proches • Ranger ou fixer les objets sensibles • N'intervenir en aucun cas sur les toitures et ne pas toucher à des fils électriques tombés au sol • Pour les riverains d'un estuaire, prendre les précautions face à de possibles inondations et surveiller la montée des eaux • Prévoir des moyens d'éclairage de secours et une réserve d'eau potable • Pour des dispositifs d'assistance médicale alimenté par électricité, contacter l'organisme qui en assure la gestion

	DICRIM	Fiche Reflexe
	Fortes précipitations	FR 04

Alerte météorologique de niveau orange	Alerte météorologique de niveau rouge
<p>Se renseigner Avant d'entreprendre des déplacements</p> <ul style="list-style-type: none"> • Respecter en particulier les déviations mises en place • Ne s'engager en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée • Dans les zones habituellement inondables, mettre en sécurité les biens susceptibles d'être endommagés et surveiller la montée des eaux 	<p>Dans la mesure du possible</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rester chez soi, • Se mettre à l'écoute des stations locales <p>En cas d'obligation de déplacement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etre très prudent et respecter en particulier les déviations mises en place • Ne s'engager en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée • Signaler votre et votre destination à vos proches • Dans les zones inondables, prendre toutes les précautions nécessaires à la sauvegarde des biens face à la montée des eaux • Prévoir des moyens d'éclairage de secours et faite une réserve d'eau potable • Faciliter le travail des sauveteurs qui proposent une évacuation et être attentif à leurs conseils • N'entreprendre aucun déplacement avec une embarcation

d	DICRIM	Fiche Reflexe
	Submersion marine	FR 05

Avant	Pendant	Après
<p>S'organiser et anticiper</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'informer des risques, des modes d'alerte et des consignes en mairie • S'organiser et élaborer les dispositions nécessaires à la mise en sureté <p>Et de façon plus spécifique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Positionner les compteurs électriques, les chaudières et toutes installations fixes participant au bon fonctionnement du bâtiment • Aménager les entrées possibles d'eau • Assurer la conservation des produits polluants dans des enveloppes étanches • Repérer les stationnements hors zone inondable • Prévoir les équipements minimum : radio à pile, réserve d'eau potable et de produits alimentaires, papiers personnels, médicaments urgents, et vêtements de rechange, couvertures 	<ul style="list-style-type: none"> • S'informer de la montée des eaux par radio, par la mairie et sur son site ; • Se réfugier en un point haut préalablement repéré : étage, colline, points d'accueil de la mairie • Ecouter la radio pour connaître les consignes à suivre • Ne pas tenter de rejoindre ses proches ou d'aller chercher ses enfants à l'école, • Eviter de téléphoner afin de libérer les lignes pour les secours • N'entreprendre une évacuation que si vous en recevez l'ordre des autorités ou si vous êtes forcés par la crue • Ne pas s'engager sur une route inondée (à pied ou en voiture) • Plus tiers des victimes lors d'inondations est des automobilistes surpris par la crue 	<ul style="list-style-type: none"> • Informer les autorités de tout danger, • Aider les personnes sinistrées ou à besoin spécifique • Aérer • Désinfecter à l'eau de javel • Chauffer dès que possible • Ne rétablir le courant électrique que si l'installation est sèche

k	DICRIM	Fiche Reflexe
	Séisme	FR 05

Avant	Pendant	Après
<ul style="list-style-type: none"> • Repérer les points de coupure du gaz, eau, électricité • Fixer les appareils et les meubles lourds • Préparer un plan de groupement familial 	<p>Rester où l'on est :</p> <ul style="list-style-type: none"> • A l'intérieur : se mettre près d'un mur, une colonne porteuse ou sous des meubles solides, s'éloigner des fenêtres • A l'extérieur : ne pas rester sous les fils électriques ou sous ce qui peut s'effondrer (ponts, corniches, toitures) • En voiture : s'arrêter et ne pas descendre avant la fin des secousses • Se protéger la tête avec les bras • Ne pas allumer de flamme 	<p>Après la première secousse</p> <ul style="list-style-type: none"> • Se méfier des répliques • Vérifier l'eau, l'électricité, en cas de fuite ouvrir les fenêtres et les portes se sauver et prévenir les autorités • S'éloigner des zones côtières même longtemps après la fin des secousses, en raison d'éventuels raz-de-marée <p>Si l'on est bloqué sous des décombres, garder son calme et signaler sa présence en frappant sur l'objet le plus proche</p>

U	DICRIM	Fiche Reflexe
	Feu de forêt	FR 06

Avant	Pendant	Après
<ul style="list-style-type: none"> • Repérer les chemins d'évacuation, les abris • Prévoir les moyens de lutte (points d'eau, matériels) • Débroussailler • Vérifier l'état des fermetures, portes et volets, la toiture 	<p>Le témoin d'un de feu doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Informer les pompiers (18 et 112) le plus vite et le plus précisément possible • Dans la nature, s'éloigner dos au vent • Si on est surpris par le front de feu, respirer à travers un linge humide • A pied rechercher un écran (rocher, mur) • Ne pas sortir de votre voiture <p>Une maison bien protégée est le meilleur abri :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fermer et arroser volets, portes et fenêtres • Occulter les aérations avec des linges humides • Rentrer les tuyaux d'arrosage 	<p>Eteindre les foyers résiduels</p>

W	DICRIM	Fiche Reflexe
	Risques technologiques	FR 06

Transport de matières dangereuses : C'est un risque dans la mesure où les produits transportés sont dangereux pour l'homme et l'environnement. Il se manifeste lors d'un accident sur les voies de communication classiques (routières, maritimes, ferroviaires, aériennes)